

ÉVALUATION DU GRAND ORAL – Comment la maîtrise des connaissances conforte et accompagne les autres compétences

| | Très satisfaisant | Satisfaisant | Insuffisant | Très insuffisant |
|---|---|--|---|---|
| Qualité orale de l'épreuve | La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un VOCABULAIRE RICHE ET PRÉCIS . | Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un LEXIQUE ADAPTÉ . Le candidat parvient à susciter l'intérêt. | La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. VOCABULAIRE limité ou approximatif. | Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention. |
| Qualité de la prise de parole en continu | DISCOURS fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et DÉVELOPPANT SES PROPOSITIONS . | DISCOURS articulé et PERTINENT , énoncés bien construits. | Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques. | Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée. |
| QUALITÉ DES CONNAISSANCES | CONNAISSANCES MAÎTRISÉES , les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à MOBILISER CES CONNAISSANCES À BON ESCIENT ET À LES EXPOSER CLAIREMENT . | CONNAISSANCES PRÉCISES, UNE CAPACITÉ À LES MOBILISER en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances | CONNAISSANCES RÉELLES , mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury. | CONNAISSANCES imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances. |
| Qualité de l'interaction | S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. EXPLOITE JUDICIEUSEMENT LES ÉLÉMENTS FOURNIS par la situation d'interaction. | Répond, contribue, réagit. Se reprend. REFORMULE EN S'AIDANT DES PROPOSITIONS DU JURY . | L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée. | Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur. |
| Qualité de construction de l'argumentation | MAÎTRISE DES ENJEUX DU SUJET , capacité à conduire et exprimer une ARGUMENTATION PERSONNELLE, BIEN CONSTRUITE ET RAISONNÉE . | Démonstration construite et appuyée sur des ARGUMENTS PRÉCIS ET PERTINENTS . | Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré. | Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu. |